



ASSOCIATION
NATIONALE DES
ETUDIANTS EN
PHARMACIE DE
FRANCE

Dossier de Presse

INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTREE ETUDIANTE

1^{ère} EDITION

Association Nationale des Etudiants en Pharmacie de France
4, avenue Ruysdaël - 75008 Paris
www.anepf.org/ contact@anepf.org

*Représentée au CNESER et au CNOUS - Nommée à la CNEMMOP
Membre de la FAGE, de l'IPSF et de l'EPSA*



ANEPF

Dossier de Presse

Avant-Propos	3
Frais Spécifiques de rentrée	4
L'impact de la fin du régime de sécurité sociale	4
• Montant des frais de scolarité	4
• Contribution Vie Étudiante et de Campus	4
L'évolution des frais de santé et d'agence	5
• Complémentaire santé	5
• Frais d'agence immobilière	5
• Assurance logement	6
Le matériel pédagogique de Travaux Pratiques pour un 2ème année : un indicateur stable	6
Synthèse des frais spécifiques	7
Frais de Vie courante	8
• Loyers et charges	8
• Repas au RU	8
• Alimentation, vêtements, produits d'hygiène et d'entretien	8
• Téléphonie et internet	9
• Loisirs	9
• Transports	9
Le Grand Entretien 2.0	11
Plateforme de Défense des Droits	12
Annexe : Prix moyen des loyers dans les 24 villes qui accueillent une Faculté de Pharmacie	13

EXCLU

Avant-Propos

C'est avec plaisir que nous vous proposons cette première édition du Coût de la rentrée des étudiants en Pharmacie réalisé par l'A.N.E.P.F.

Nous avons décidé de spécifiquement étudier le coût de la rentrée pour un étudiant rentrant en **2^{ème} année de Pharmacie** pour son Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques 2 (D.F.G.S.P.2.).

L'étude indique que le coût de la rentrée est en moyenne de **2 374,69 €**.

Cet indicateur permet d'analyser les frais en fonction des villes des différentes facultés de Pharmacie, notamment sur le volet pédagogique concernant le matériel nécessaire aux étudiants ainsi que le coût des loyers et charges.

Elle démontre des inégalités sociales et académique certaines entre les étudiants.

Comme c'est le cas pour les deux éditions du **Grand Entretien de l'A.N.E.P.F.** qui permet de comparer les indicateurs sociaux et le ressenti sur le volet de l'Enseignement Supérieur des étudiants en Pharmacie de France, le coût de la rentrée est un indicateur précieux pour évaluer et analyser les variations des postes de dépenses des étudiants. Il aura pour but d'être complété et mis à jour chaque année.

Ces données permettent d'évaluer et montrer l'importance du **facteur social** dans la réussite des études supérieurs.

Si la récente fin du Régime de la Sécurité Sociale Etudiante marque un progrès et permet de diminuer une partie du coût de la rentrée, l'A.N.E.P.F. ne manquera pas d'être attentive quand au quotidien des étudiants en pharmacie.

Bonne lecture à tous,

Robin TOCQUEVILLE--PERRIER
Président

Dossier de Presse

Cette première étude de l'indicateur du coût de la rentrée de l'A.N.E.P.F. évalue les différentes dépenses qu'un étudiant non boursier entrant en 2^{ème} année de pharmacie suite à la Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES).

L'indicateur du coût de la rentrée pour un étudiant néo-entrant dans le premier cycle des études de santé est réalisé par l'ANEMF – Association Nationale des Etudiants en Médecine de France et est le même pour un étudiant s'orientant pour les études pharmaceutiques.

Cette première édition servira de base et permettra d'avoir un recul quant à l'analyse de l'évolution de ce coût dans les années à venir.

Notre étude se base sur l'indicateur du coût de la rentrée élaboré par la FAGE et complété des particularités liées aux études de Pharmacie, à savoir le coût pour le matériel pédagogique qu'il est nécessaire d'avoir pour un étudiant souhaitant assurer la réussite de son cursus.

Frais Spécifiques de rentrée

Les données de l'indicateur du Coût de la Rentrée de la FAGE sont calculées pour un étudiant en Licence, non boursier, de 20 ans. Il est à noter que les étudiants entrant en 2^{ème} année de pharmacie payeront la CVE-C (Cotisation de Vie étudiante).

L'impact de la fin du régime de sécurité sociale

- **Montant des frais de scolarité**

Les droits d'inscription pris en compte sont ceux en vigueur pour un étudiant s'inscrivant en licence à l'université, sans double inscription.

- **Contribution Vie Étudiante et de Campus**

Parallèlement à la disparition du RSSE (Régime de Sécurité Sociale Etudiante), une contribution a été créée. Elle a été instituée dans la loi « Orientation et Réussite des Etudiants » promulguée le 8 mars dernier qui permet entre autre, de diminuer le coût de la

Dossier de Presse

rentrée. Cette contribution a pour but d'améliorer l'accès aux soins sur le campus et favoriser la prévention pour le domaine de la santé. Elle participe également au soutien de projets étudiants sur le campus, à améliorer l'accueil des étudiants, à favoriser la pratique sportive, l'art et la culture. Cette contribution est répartie entre l'université et le CROUS.

	2017	2018
DFGSP2	184,00 €	170,00 €
Sécurité sociale	217,00 €	0 €
Médecine Préventive	5,10 €	0 €
CVE-C	0 €	90,00 €

Source :
DGESIP –
Ministère de
l'Enseignement
Supérieur, de la
Recherche et de
l'Innovation

On observe donc une évolution importante avec la disparition de la cotisation sécurité sociale, la **diminution des frais d'inscription**, la suppression de la cotisation médecine préventive et la **création de la CVE-C**.

L'évolution des frais de santé et d'agence

- **Complémentaire santé**

Le montant de la complémentaire santé correspond à une moyenne des offres « tous soins » des différentes mutuelles étudiantes. On se base sur la Complémentaire « Essentielle LMDE » et leurs équivalents dans les mutuelles régionales.

- **Frais d'agence immobilière**

Les frais d'agence immobilière quant à eux sont plafonnés. Ce document prend en compte les frais à la charge du locataire pratiqués au maximum pour un logement de 20 m2 dans les villes accueillant une UFR de pharmacie. Ces frais sont à hauteur de **300€** en Ile de France et la moyenne pondérée en région hors Ile de France est de **243€**.

Dossier de Presse

Les frais d'agence sont à la charge du bailleur. La constitution de son dossier, la rédaction du bail et la réalisation de l'état des lieux peuvent être mis, pour moitié et sous réserve de respecter certains plafonds, à la charge du locataire.

Plafonds pour le locataire :

- 1) Zones très tendues (Paris et petite couronne) : 12€/m²
- 2) Zones tendues (Agglomérations où s'appliquent la taxe sur les logements vacants) : 10€/m²
- 3) Reste du territoire : 8€/m²

Sur l'ensemble des territoires, 3€/m² peuvent être facturés en supplément au titre de l'état des lieux.

Sources :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F375>

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029337625>

- **Assurance logement**

L'assurance logement est une moyenne réalisée entre les offres des différentes mutuelles étudiantes pour assurer un studio ou un T1.

Le matériel pédagogique de Travaux Pratiques pour un 2ème année : un indicateur stable

Aujourd'hui, les 24 U.F.R. de Pharmacie demandent l'achat d'une partie ou de la totalité du matériel pédagogique, ce qui représente un coût pour les étudiants entrant en 2ème année. Ce coût varie de **15€** à **162€** pour cette année 2018.

Le matériel pédagogique est accessible par deux composantes en fonction des facultés. Nos associations locales ont une place très importante au sein des U.F.R. En effet, les corporations donnent la possibilité aux étudiants de se fournir en matériel pédagogique, photocopiés et annales pour permettre aux étudiants d'avoir accès à un ensemble de documents nécessaires pour leur scolarité.

Dossier de Presse

Ce matériel comprend généralement une blouse, une propipette, une paire de lunettes, un cahier de laboratoire, une spatule, un marqueur à verrerie mais peut varier en fonction des demandes des professeurs et des associations étudiantes.

Les associations sont généralement équipées d'un service de reprographie avec des prix avantageux permettant aux étudiants de se fournir en photocopies et annales à des prix abordables.

	Matériel pédagogique de TP
Coût Moyen en France	68€

Sources : Associations locales des 24 facultés de pharmacie

Ce coût, ne varie que très peu d'années en années et tend même dans certains cas à être diminuer grâce à l'engagement des associatifs locaux a proposé un service aux étudiants de qualité accessible, le plus possible, à tous les étudiants. Rappelons que ce sont des bénévoles qui prennent le temps d'aller démarcher des organismes pour bénéficier d'avantages en faveur des étudiants.

A ce coût spécifique à notre filière, nous rajoutons la moyenne nationale du coût pour un matériel d'écriture, les fournitures diverses et un sac à dos qui est de **239,22€** à la rentrée 2018. C'est un coût stable par rapport à 2017.

Synthèse des frais spécifiques

	Région Ile-de-France			Province		
	2017	2018		2017	2018	
DFGSP2	184,00€	170,00 €	▼ 7,61%	184,00€	170,00 €	▼ 7,61%
Sécurité Sociale	217,00€	0 €	▼ 100%	217,00€	0 €	▼ 100%
Médecine Préventive	5,10 €	0 €	▼100%	5,10 €	0 €	▼ 100%
CVE-C	0 €	90,00 €	▲ 100%	0 €	90,00 €	▲ 100%
Complémentaire Santé	302,70€	314,10€	▲ 3,77%	286,34€	328,33€	▲ 14,66%
Frais d'agence	300€	300€	▶ 0%	243 €	243 €	▶ 0%
Assurance Logement	62€	64€	▲ 3,23%	73,01€	73,68€	▲ 0,09%
Matériel Pédagogique	307,22€ <i>(valeur supposée)</i>	307,22€	/	307,22€ <i>(valeur supposée)</i>	307,22€	/
TOTAL	1378,02€	1245,32€	▼ 9,63%	1315,67€	1212,23€	▼ 7,86%

Frais de Vie courante

- **Loyers et charges**

Le niveau moyen du loyer et des charges est calculé par la FAGE, grâce à l'outil de côte des loyers développé par LocService. Nous avons sélectionné les villes avec une UFR de pharmacie. La moyenne est réalisée pour chaque ville d'un studio de 20 m² et pour un T2 de moins de 30 m² représentant les deux formes de logement les plus utilisées.

Données : L'indicateur est basé sur l'outil développé par « LocService » de côte des loyers. La côte donne une valeur moyenne de loyer pour un appartement d'une surface et d'un nombre de pièces donnés.

	2017	2018
Moyenne Province	444,14 €	447,74 €
Moyenne en Ile-de-France	634,62 €	640,75 €

Sources : <https://www.locservice.fr/cote-des-loyers/cote.html>

- **Repas au RU**

Le prix du ticket RU est stable depuis plusieurs années. En prenant en compte 20 repas RU au prix de 3,25€ le ticket, on estime les **frais de repas RU à 65€ par mois**.

- **Alimentation, vêtements, produits d'hygiène et d'entretien**

On prend en compte un budget alimentation pour les repas **en dehors** des 20 déjeuners au restaurant universitaire également pour l'alimentation. On procède à une simulation d'un panier de courses pour 30 petits déjeuners et 40 repas à partir du site consommateur «ooshop».

Pour effectuer le calcul des équipements divers, on prend en compte des budgets informatique, vêtements, hygiène et entretien avec :

- Une mensualité d'un ordinateur de 300€ acheté avec un prêt à taux 0%
- Un ensemble (jean, tee-shirt, sweat) pour les vêtements
- Un lot de « base » de produits d'hygiène

Dossier de Presse

- Produits d'entretiens

Pour calculer le montant en Ile-de-France, est appliqué l'écart de prix moyen entre la Province et l'Ile-de-France selon l'INSEE.

Sources : Ooshop, Jules, Google shopping

- **Téléphonie et internet**

Pour la téléphonie et internet, sont pris en compte des abonnements téléphonie mobile, fixe et Internet chez certains grands opérateurs.

Sources : Sites internet - Orange.fr, Sfr.fr, free.fr

- **Loisirs**

Le calcul pour les loisirs se base sur 2 aspects qui sont un montant concernant l'achat d'œuvres littéraires et un second sur les sorties.

On estime 2 livres par mois à 11€ le prix moyen du livre et le montant moyen des sorties estimé par l'enquête de l'OVE de 2010.

Les montants consacrés aux loisirs diminuent énormément du fait de la suppression des cotisations au SUAPS qui étaient initialement prises en compte dans ce calcul et à leur intégration dans la CVE-C.

Sources :

Enquête OVE 2010 : Les sorties coûtent en moyenne 48€/mois selon l'OVE

<http://www.sne.fr/acces-au-livre-et-prix-du-livre/>

- **Transports**

Pour les transports, la FAGE prend en compte 5 allers-retours de 28km par mois ainsi qu'un abonnement de transports en commun au tarif étudiant

Les données sont calculées selon le barème d'indemnité kilométriques 2018 des frais relatifs au transport en véhicule personnel.

Sources : Impôts.gouv.fr, prestataires locaux de transport en commun

Dossier de Presse

	Région Ile-de-France			Province		
	2017	2018		2017	2018	
Loyer et charges	634,62€	640,75€	▲ 0,97%	444,14€	447,74€	▲ 0,81%
Repas au RU	65€	65€	▶ 0%	65€	65€	▶ 0%
Téléphone et internet	54,81€	49,32€	▼ 10,02%	54,81€	49,32€	▼ 10,02%
Transports	105,02€	104,52€	▼ 0,48%	93,16€	100,55€	▲ 7,93%
Loisirs	103,53€	75,35€	▼ 27,22 %	91,77€	70,00€	▼ 23,72%
Alimentation, Vêtements, Produits d'hygiène et d'entretien	344,27€	327,40€	▼ 4,9%	312,03€	296,88€	▼ 4,86%
TOTAL	1307,25€	1262,34€	▼ 3,44%	1060,91€	1029,49€	▼ 2,96%

Le coût lié aux dépenses de la vie courante évolue dans le bon sens contrairement à l'année précédente, qu'il concerne l'Ile-De-France ou non. En revanche, nous pouvons noter que les loyers continuent d'augmenter et ceux-ci depuis plusieurs années. On peut le comparer à la part réservée aux loisirs qui quant à elle continue de diminuer. L'étudiant lors de sa budgétisation sur l'année va répartir son budget dans son logement plutôt que dans ses loisirs et bien-être personnel. Ce constat creuse les disparités sociales qui existent et s'intensifient d'année en année. Certains étudiants vont alors se retrouver dans l'incapacité d'assurer une vie saine et stable penchée sur ses études pharmaceutiques.

→ **2 374,69 €**

Un étudiant en Pharmacie en **Île-de-France** déboursa en moyenne

2 507,66€ lors de sa rentrée

tandis qu'un étudiant en Pharmacie en **Province** dépensera en

moyenne **2 241,72€**.

EXCLU :
Sortie en
Septembre

Le Grand Entretien 2.0

En 2014, l'A.N.E.P.F., l'Association Nationale des Etudiants en Pharmacie de France, lançait la première version de son questionnaire intitulé " Le Grand Entretien " afin de sonder l'ensemble des étudiants en Pharmacie sur leurs conditions de vie et d'études. Ce questionnaire a été le socle de projets et positions pour la structure avec plus de 3200 réponses !

Une fois dressé, le bilan a mis en évidence de nombreuses difficultés rencontrées par les étudiants sur le plan de l'Enseignement Supérieur.

Cette première édition avait fait ressortir les difficultés auxquelles faisaient face les futurs pharmaciens, tant sur le plan économique que de la Vie Étudiante, composante essentielle de l'épanouissement et de la réussite de ceux-ci.

L'A.N.E.P.F. et l'ensemble de son réseau ont alors donné rendez-vous, en 2017, à tous les étudiants en pharmacie et en PACES avec une nouvelle version de cette grande enquête : "Le Grand Entretien 2.0" qui a recueilli plus de 5000 réponses cette fois-ci !

A l'issue de cette démarche, l'A.N.E.P.F. et son réseau se sont dotés de données actualisées et concrètes. En plus de permettre d'analyser les évolutions et les tendances par rapport à 2014, cette nouvelle édition permet également de visualiser l'impact de la réforme de la P.A.C.E.S. puisque cette nouvelle étude porte uniquement sur des promotions ayant connu les études réformées. Le Grand Entretien 2.0 est ainsi **la première enquête à évaluer les éventuels effets de la réforme des études de pharmacie et de la PACES sur les étudiants.**

De nouvelles pistes d'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiants en Pharmacie vont ainsi être établis.

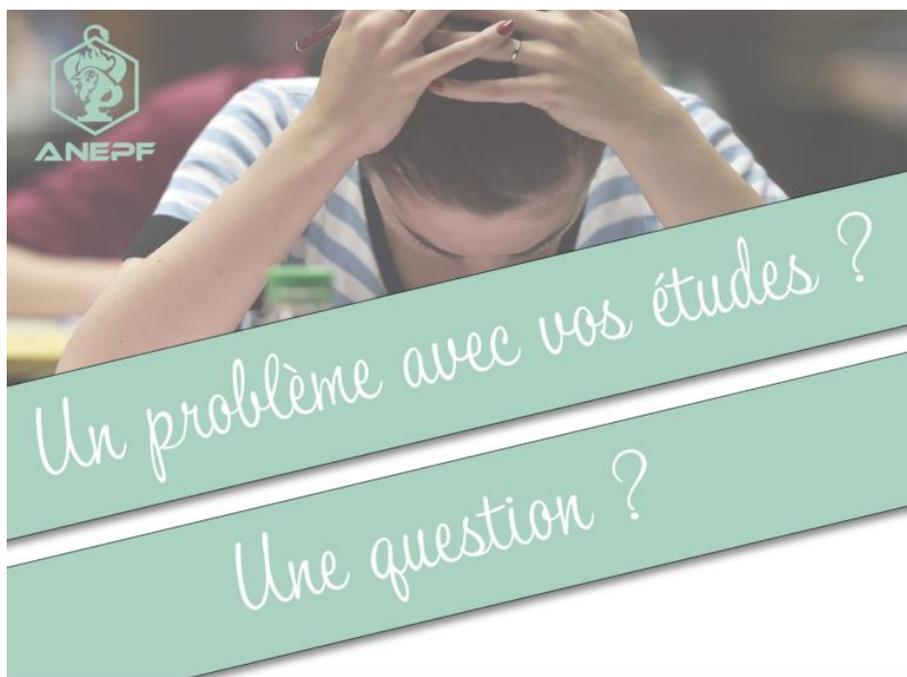
C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous pourrons vous présenter le Grand Entretien 2.0 pour fin-septembre.



Plateforme de Défense des Droits

L'A.N.E.P.F. lance « vosdroits@anepf.org », une plateforme permettant aux étudiants de nous contacter dans le cadre de la défense des droits.

Celle-ci permet aux étudiants de s'adresser plus facilement à des membres du réseau de l'A.N.E.P.F. afin de les aider et les accompagner dans leurs problématiques aussi diverses et variées soient-elles. Cette plateforme, lors d'un non-respect des droits des étudiants redirige directement vers le réseau d'associations et d'élus locaux afin de répondre aux **interrogations** et **conflits locaux**.



Contactez vosdroits@anepf.org

Nous mettrons tous les moyens à notre disposition
afin de vous aider en lien avec vos élus locaux.



Annexe : Prix moyen des loyers dans les 24 villes qui accueillent une Faculté de Pharmacie

	2017 - TTC	2018 - TTC		
	Moyenne	Studio <30m2	T2 <30m2	Moyenne
Angers	372,00 €	374,00 €	387,00 €	380,50 €
Amiens	437,50€	423,00 €	457,00 €	440,00 €
Besançon	390,00€	370,00 €	470,00 €	420,00 €
Bordeaux	523,50€	502,00 €	510,00 €	506,00 €
Caen	437,00€	406,00 €	471,00 €	438,50 €
Clermont-Ferrand	384,00€	378,00 €	463,00 €	420,50 €
Dijon	421,50€	411,00 €	480,00 €	445,50 €
Grenoble	454,00€	440,00 €	477,00 €	458,50 €
Lille	494,50€	497,00 €	507,00 €	502,00 €
Limoges	322,00€	339,00 €	326,00 €	332,50 €
Lyon	559,00€	527,56 €	610,22 €	568,89 €
Marseille	520,50€	490,50 €	555,19 €	522,84 €
Montpellier	510,00€	480,00 €	543,00 €	511,50 €
Nancy	406,50€	402,00 €	420,00 €	411,00 €
Nantes	463,00€	421,00 €	468,00 €	444,50 €
Paris Descartes Châtenay-Malabry	634,62 €			640,75 €
Poitiers	345,00€	329,00 €	371,00 €	350,00 €
Reims	423,50€	406,00 €	433,00 €	419,50 €
Rennes	439,00€	423,00 €	447,00 €	435,00 €
Rouen	434,00€	424,00 €	445,00 €	434,50 €
Strasbourg	521,00€	465,00 €	511,00 €	488,00 €
Toulouse	479,00€	459,00 €	510,00 €	484,50 €
Tours	434,50€	410,00 €	462,00 €	436,00 €

Contacts

Robin TOCQUEVILLE--PERRIER – Président
president@anepf.org - 06 85 40 91 31

Elisabeth ADENOT – Attachée de Presse
presse@anepf.org - 06 33 64 03 00

Association Nationale des Etudiants en Pharmacie de France
4, avenue Ruysdaël - 75008 Paris
www.anepf.org/ contact@anepf.org

Représentée au CNESER et au CNOUS - Nommée à la CNEMMOP
Membre de la FAGE, de l'IPSF et de l'EPSA